



Il y un an, nous lançons la première newsletter IAELLES pour renouer avec notre communauté et nous partageons des informations régulières et variées sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. 10 newsletters plus tard, force est de constater que les thématiques à aborder sont nombreuses, sans cesse renouvelées et le sujet de l'égalité est toujours d'actualité.

En ce 8 mars, Journée internationale du Droit des Femmes, nous partageons avec vous le bilan de l'année écoulée. Un bilan chiffré car comme le dit si bien Elisabeth Moreno « Produire et recueillir des données sexuées, c'est permettre de mieux comprendre les inégalités entre les femmes et hommes pour mieux les réduire ».

Constitutrices pour ce numéro :

Elisabeth Bussenault, Olivia Strigari, Isabel Bornet, Karin Monflier, Marie-Hélène Kennedy.



IMPLIQUER, ACTIVER, ENGAGER SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



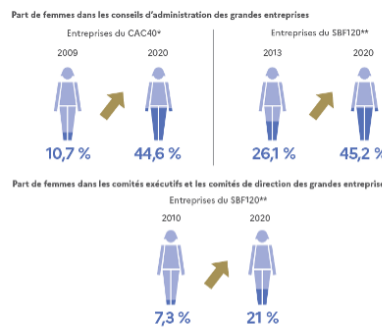
A la une

Les chiffres clés de l'année 2021

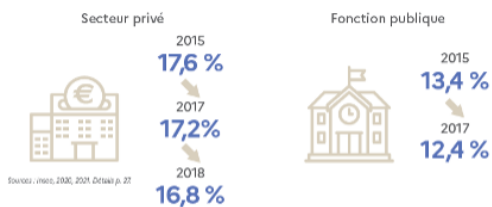
Depuis 1946, la loi garantit aux femmes des droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines. Malgré un important corpus législatif pour l'égalité professionnelle, la situation des femmes sur le marché du travail reste plus fragile que celle des hommes.

La publication par le Ministère des chiffres clés 2021 met l'accent sur les progrès accomplis et les efforts restant à fournir.

La parité à la tête des grandes entreprises progresse. Les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui quasi-paritaires, et la part des femmes dans les comités exécutifs et les comités de direction a progressé.



Ecart de rémunération nette moyenne dans la fonction publique et dans le secteur privé

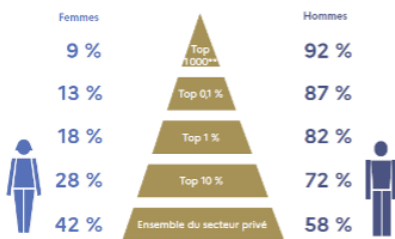


Pour la première fois, en 2022, trois femmes seront aux commandes d'un des poids lourds du CAC 40. Estelle Brachlianoff, Véolia et Christel Heydemann, Orange vont rejoindre Catherine Mc Grégor, Engie, dans ce club très fermé.

Dix ans après la loi Copé-Zimmermann et malgré des progrès notables, il est toujours difficile pour les femmes d'accéder aux postes de pouvoir.

Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se réduisent progressivement

Part de femmes et des hommes parmi les hauts salaires en EQTP* en 2017



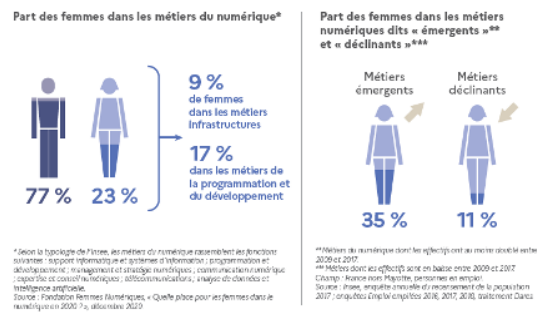
Mais la présence des femmes reste inversement proportionnelle au niveau de rémunération. Quatre entreprises sur dix de plus de 1000 salariés comptent moins de deux femmes parmi les 10 plus grosses rémunérations

Les métiers du numériques restent un secteur clé pour la lutte contre les inégalités professionnelles. Les femmes y sont sous représentées même si l'écart est moins important dans les métiers porteurs.



Source : Femmes numériques, 2020, IAEAll p. 65

Et c'est dès le lycée que les filles se détournent des filières du numérique.



Coin Lecture

En partenariat avec informelles

Les temps forts qui ont fait avancer les droits des femmes en 2021

Cette année 2021 a été marquée par de réelles avancées symboliques pour le droit des femmes. De nombreux textes de loi ont été votés en France, à l'étranger de nombreux pays ont légiféré des changements historiques comme l'accès à l'avortement et les réseaux sociaux ont fait leurs preuves en tant que vecteur de combats égalitaires. Rétrospectives.



S'inspirer

En partenariat avec **informelles**

un site d'actualité économique, politique et de management dont la mission est de booster la carrière des femmes actives.



Le parcours de 12 « business women » ayant marqué 2021, toujours d'actualité en 2022 dans une grande variété d'industries

L'interview Informelle avec Christine Neau-Leduc, Présidente de Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Présidente de l'université Panthéon-Sorbonne depuis tout juste un an, Christine Neau-Leduc revient sur son parcours, son projet d'avenir pour Paris 1, les chantiers stratégiques en cours et sa vision de l'excellence universitaire, ainsi que son déploiement à l'international. Rencontre avec une femme humaine et inspirante



© Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne



EQUALITY



S'engager

La guerre russe en Ukraine met en lumière des femmes de tête, arrivées au pouvoir récemment.

Présidentes, cheffes de gouvernement, elles sont à la pointe du combat contre la Russie de Poutine. Certaines, comme en Géorgie ou en Moldavie, promeuvent une intégration à l'UE, tandis que d'autres, au Nord, en Estonie ou Lituanie, sont partisans d'une ligne dure.



Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Chaque année au plus le **1er mars**, toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent **calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

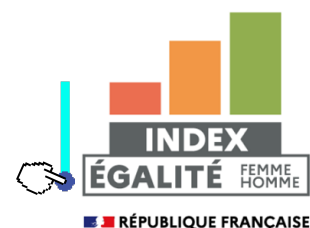
Qu'est-ce que cet index ? Pourquoi un nouvel index ?

Créé par la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, il impose pour la 1ère fois une **obligation de résultats** contrairement aux dispositifs précédents donnant une obligation de moyens.

L'Index **formalise une mesure des inégalités** en matière d'égalité professionnelle, à partir de cinq indicateurs.

Cet index doit être rendu public sur le site des entreprises, penser à le consulter pour savoir comment se positionne votre entreprise sur le sujet.

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques DARES a conduit une étude évaluant le dispositif au terme de ses 3 années d'existence.



Prochain rendez-vous le 13 mai 2022.